



Communauté de Communes Cœur de Loire

Infos pratiques



DÉCHÈTERIES

Tout trier simplement



Déchèterie
Cosne-Cours-sur-Loire



Déchèterie
Donzy



Déchèterie
Saint-Quentin-sur-Nohain



03 86 26 05 83 (Déchèterie)



Route d'Alligny, RD 14
58200 Cosne-Cours-sur-Loire



03 86 39 36 43



Route de Sainte-Colombe
58220 Donzy



03 86 39 06 32



RD 28
58150 Saint-Quentin-sur-Nohain

Tous les documents sont téléchargeables sur le site de la communauté de communes
www.coeurdeloire.fr



Se procurer la carte d'accès aux déchèteries

Les cartes d'accès sont délivrées gratuitement par les gardiens directement sur le site des déchèteries. Pour cela, lors de votre premier apport, merci de vous munir d'un justificatif de domicile. En cas de perte, merci de le signaler aux gardiens qui vous délivreront une nouvelle carte. Au-delà de 2 pertes la carte sera facturée 5 €.



Les heures d'ouverture

Cosne-Cours-sur-Loire	Été	Hiver
	1^{er} avril > 30 septembre Du lundi au samedi 9h > 12h et 13h30 > 18h30	1^{er} octobre > 31 mars Du lundi au samedi 9h > 12h et 13h30 > 17h30
Donzy	1^{er} avril > 30 septembre * Lundi 13h30 > 17h30 Mercredi et samedi 9h > 12h et 13h30 > 17h30 * Juin, juillet et août : ouverture supplémentaire le vendredi de 13h30 à 17h30	1^{er} octobre > 31 mars Lundi 13h30 > 17h Mercredi et samedi 9h > 12h et 13h30 > 17h
Saint-Quentin-sur-Nohain	1^{er} avril > 30 septembre Lundi et vendredi 13h30 > 18h Mercredi et samedi 9h > 12h et 13h30 > 18h	1^{er} octobre > 31 mars Lundi et vendredi 13h30 > 17h Mercredi et samedi 9h > 12h et 13h30 > 17h



Déchets acceptés

Déchets verts, déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, bois, cartons, métaux, piles et accumulateurs, batteries, huiles de vidange, huiles de friture, pneus pour véhicules légers (*pas à la déchèterie de Donzy*) et autres encombrants...
Attention, les ordures ménagères ne sont pas acceptées.



Déchets dangereux

Seules les déchèteries de Donzy et Saint-Quentin-sur-Nohain acceptent les déchets d'activité de soin. Autrement, ils sont à apporter dans les points de collecte DASTRI (*localisation sur www.dastri.fr*). Pour les médicaments non utilisés, ils peuvent être déposés dans les pharmacies. **Seule la déchèterie de Saint-Quentin-sur-Nohain accepte les bouteilles, cartouches ou cubes de gaz pleins ou vides, et les extincteurs.** Aucune déchèterie n'accepte l'amiante.